

Déclaration de protection des données relative aux contrats d'assurance

Le traitement responsable de vos données personnelles est au cœur des préoccupations de Protekta. La présente déclaration de protection des données décrit la façon dont nous traitons les données personnelles, et à quelles fins.

Par traitement des données personnelles, nous entendons ci-après, notamment, la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'utilisation, la modification, la communication, l'archivage, la suppression ou la destruction de données personnelles.

Par données personnelles (la notion de «données personnelles» englobe celle de «données à caractère personnel»), nous entendons ci-après toutes les informations qui se rapportent à une personne identifiée ou identifiable (p. ex. nom, date de naissance, adresse électronique).

Si vous communiquez à Protekta des données personnelles d'autres personnes (p. ex. des données de membres de votre famille ou d'employés), veuillez informer ces personnes de la présente Déclaration de protection des données relative aux contrats d'assurance ou leur remettre ce document. Ne communiquez des données personnelles de tiers que si vous en avez le droit et que les informations sont correctes.

Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans le présent document. Elle concerne l'ensemble des personnes, quel que soit leur genre.

1. Champ d'application de la présente déclaration de protection des données

La présente déclaration de protection des données s'applique à tout traitement de données personnelles relevant des activités décrites plus loin. Les entreprises mentionnées ci-après sont considérées comme responsables de la protection des données au sens de la loi sur la protection des données:

- **Protekta Assurance de protection juridique SA**,
Monbijoustrasse 5, 3011 Berne;
- les agences générales de la Mobilière selon le ch. 10.3

Ces entreprises sont également désignées collectivement, ci-après, par «Protekta» ou par «nous».

Protekta est une société du Groupe Mobilière.

Veuillez tenir compte du fait que des déclarations de protection des données spécifiques peuvent également s'appliquer. Cela concerne notamment le traitement de cas juridiques et l'utilisation des sites Internet, pour lesquels vous trouverez des informations correspondantes sur www.protekta.ch/fr/protection-et-securite-des-donnees.

2. Contact

Pour toute question relative à la protection des données, veuillez prendre contact avec le service compétent:

Protekta Assurance de protection juridique SA
Objet: protection des données
Monbijoustrasse 5
3001 Berne

E-mail: datenschutz@protekta.ch

Vous avez également le droit de contacter d'autres responsables ou le conseiller à la protection des données du Groupe Mobilière, Bundesgasse 35, 3001 Berne. Toutefois, il nous sera plus facile de traiter efficacement votre demande si vous utilisez les coordonnées indiquées ci-dessus.

L'adresse du représentant de Protekta dans la Principauté de Liechtenstein est: Kilian Pfister, Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Agence générale de Vaduz, Zollstrasse 5, FL-9490 Vaduz.

3. Mise à disposition des données

La mise à disposition de certaines données personnelles est indispensable pour permettre l'exécution des prestations contractuelles ou des obligations légales de Protekta. Si vous ne souhaitez pas nous communiquer de données personnelles, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de fournir nos prestations contractuelles. Veuillez en outre prendre note de vos droits énoncés au ch. 13.

4. Catégories de données personnelles

4.1 Généralités

Protekta peut traiter en particulier les catégories de données personnelles ci-dessous, communiquées par vous-même ou par des tiers, provenant de sources publiques ou résultant de l'exécution du contrat:

- données relatives à la personne assurée et/ou au partenaire contractuel ou aux interlocuteurs et autres collaborateurs des partenaires contractuels, entreprises et autorités, p. ex. nom, adresse, date de naissance, sexe, nationalité, région linguistique, type de ménage, données de solvabilité et, le cas échéant, relation avec d'autres personnes et entreprises;
- données relatives à des tiers;
- données issues des propositions et des questionnaires, telles que les informations fournies par le proposant sur le risque assuré, les réponses à des questions portant par exemple sur la taille du ménage, les rapports d'expertise, les informations relatives à l'assureur précédent et à la sinistralité antérieure, ou encore les informations relatives à votre situation familiale et financière;

- données issues des contrats, telles que la durée du contrat, les couvertures, les risques assurés, les sommes d'assurance et les franchises, le montant des primes, les prestations, les données issues de contrats existants ou antérieurs;
- données financières et d'encaissement, en particulier les coordonnées bancaires pour le traitement des paiements ultérieurs (numéro de compte, données de carte de crédit, etc.), la date et le montant des paiements de primes, les données sur le revenu AVS, les arriérés de primes, les périodes sans couverture, les sommations et les inscriptions au registre des poursuites;
- données en rapport avec d'éventuels sinistres, telles que les avis de sinistre, les documents remis, les rapports d'investigation, les justificatifs de factures, les données concernant les tiers lésés et d'autres parties au sinistre.

4.2 Données personnelles sensibles

Selon le produit d'assurance, des données personnelles sensibles (cette notion englobe les «catégories particulières de données à caractère personnel») peuvent être traitées en lien avec l'examen de la proposition et la fourniture des prestations contractuelles. Il s'agit en particulier de données relatives à la santé. Ces données personnelles sont notamment traitées dans le cadre de l'examen du risque préalable à la conclusion du contrat, de la fourniture de prestations contractuelles ou de la défense des droits juridiques de Protekta qui pourrait en découler. Les données sensibles sont traitées aux fins de l'établissement et de l'exécution d'un contrat.

5. Finalités du traitement

Protekta traite vos données personnelles dans la mesure où elles sont nécessaires à l'exécution du contrat d'assurance concret et à la fourniture d'éventuelles prestations complémentaires. Vos données personnelles sont traitées uniquement aux fins qui vous ont été indiquées (p. ex. lors de la conclusion du contrat) ou qui ressortent des circonstances, dans le respect des dispositions légales en vigueur.

a. Vos données personnelles peuvent notamment être traitées aux fins suivantes:

Pour l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles:

- activités de conseil et de suivi, communication générale avec les personnes concernées et les tiers;
- exécution des processus d'offre et de proposition d'assurance;
- examen du risque (p. ex. dans le cadre de propositions);
- définition des primes sur la base du profil de risque;
- contrôle de la solvabilité (p. ex. lors de l'établissement d'un contrat);
- suivi de la clientèle;
- réponse aux demandes et aux requêtes ainsi que leur évaluation;
- transmission de données à des services internes et externes (p. ex. agences générales ou prestataires de services);
- échange de données avec des prestataires de services et des tiers;
- échange de données avec les autorités (p. ex. en cas de soupçon de blanchiment d'argent);
- garantie du respect des prescriptions légales, réglementaires et internes;
- lutte contre les comportements fautifs, les abus, les délits et les crimes;
- offre et fourniture générales de prestations d'assurance (p. ex. traitement des sinistres);
- facturation et traitement;

- gestion des contrats existants;
- examen de la couverture d'assurance;
- traitement des cas d'assurance et des cas de prestations;
- exercice et défense contre les recours et autres revendications;
- protection contre la fraude à l'assurance;
- participation et collaboration à des procédures judiciaires ou administratives;
- sécurité et protection de toutes les données ainsi que des secrets et des valeurs patrimoniales

Pour la sauvegarde d'intérêts légitimes:

- réalisation de sondages auprès de la clientèle ainsi que leur évaluation (p. ex. pour comprendre le comportement, les activités, les préférences et les besoins de la clientèle);
- développement de produits et de l'entreprise;
- Optimisation et développement de produits et de processus, y compris à des fins d'entraînement et d'assurance qualité des systèmes d'intelligence artificielle;
- évaluation de données et tenue de statistiques;
- création de segments et de profils de clientèle;
- formation interne et à des fins de sécurité (p. ex. enregistrement de conversations téléphoniques);
- protection des personnes, des systèmes et des bâtiments commerciaux de Protekta (p. ex. par vidéosurveillance);
- maintien des activités opérationnelles

b. Protekta peut également traiter vos données personnelles conformément à vos indications dans la proposition ou dans le portail des consentements aux fins de marketing suivantes:

- marketing pour les produits d'assurance du Groupe Mobilière (les sociétés d'assurances suivantes font partie du Groupe Mobilière: Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Protekta Assurance de protection juridique SA et SC, SwissCaution SA);
- remise d'offres complémentaires d'assurance des sociétés appartenant au Groupe Mobilière. Vous trouverez la liste de ces sociétés sur mobiliere.ch/groupe
- remise d'offres de sociétés de participation ou de partenaires de coopération du Groupe Mobilière. Vous trouverez la liste de ces sociétés sur mobiliere.ch/participations.

En tant que client, vous pouvez gérer vous-même le traitement futur de vos données à des fins de marketing sur le portail des consentements de la Mobilière (<https://secure.mobiliar.ch/b2c-useraccount/preference-center>) ou en vous adressant à votre agence générale Mobilière. Pour le traitement des données, c'est votre dernière déclaration qui fait foi.

5.1 JurLine

Le service JurLine de Protekta fournit des renseignements juridiques par téléphone aux assurés. Afin de garantir l'efficacité du service à la clientèle, les communications téléphoniques avec JurLine peuvent être écoutées en temps réel par les supérieurs et les collaborateurs à des fins de formation et de supervision ainsi que pour des raisons d'assurance qualité. Dans ce cas, vous en serez informé avant le début de l'entretien.

Le traitement des données intervient dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance existant ou répond à nos intérêts légitimes.

5.2 Marketing

Nous entendons par marketing toutes les activités de Protekta qui visent à acquérir des clients potentiels ou à développer les relations avec les clients existants ou à regagner d'anciennes relations clients, que ce soit par le biais de l'analyse de leurs besoins et de leur comportement, de l'offre de produits existants ou du développement de nouveaux produits et services du Groupe Mobilière, même en dehors du contexte de l'assurance. En font également partie les mesures visant à entretenir les relations avec des clients existants. Celles-ci comprennent l'analyse de vos données, que nous traitons dans le cadre de l'exécution du contrat, y compris dans la perspective de la distribution de produits et de services non liés à l'assurance par des entreprises du Groupe Mobilière, ainsi que les mesures de marketing subséquentes. Vous pouvez vous opposer à tout moment à ce traitement de données conformément au ch. 13.3.

Afin de pouvoir atteindre les clients existants, potentiels et anciens grâce à des mesures de marketing susceptibles de les intéresser, nous traitons, outre les informations relatives au nom et aux coordonnées, d'autres données qui nous aident à définir et à personnaliser le cercle des destinataires, le contenu et l'envoi de messages de marketing. Nous exploitons aussi des données issues de l'analyse des contrats existants, des contacts clients, d'autres interactions avec nous (p. ex. le comportement des utilisateurs des sites Internet) et d'autres sources, y compris publiques. Nous pouvons également réaliser un profilage (ch. 5.4).

Les mesures de marketing sont mises en œuvre en dehors de l'assurance accidents obligatoire lorsqu'un intérêt légitime de la Mobilière le justifie. Lorsque cela est nécessaire nous sollicitons votre consentement dans la proposition ou sur le portail des consentements.

5.3 Newsletter et marketing par e-mail

Nous utilisons l'e-mail et la newsletter comme canaux de communication pour l'envoi d'offres personnalisées ou d'informations pertinentes. Nous envoyons en outre les confirmations de commande et d'expédition sous la forme de notifications par e-mail, lesquelles sont automatiquement transmises au destinataire. Pour tous les types d'e-mail et de newsletter, les données personnelles que vous avez indiquées (p. ex. nom, prénom, adresse électronique) sont utilisées afin de garantir une approche personnalisée.

Lors de l'envoi de messages par e-mail, par notification push ou par d'autres canaux électroniques, nous pouvons aussi être amenés à traiter des données sur la réaction à ces messages (p. ex. si un e-mail ou une newsletter publicitaire ont été reçus et ouverts) en vue d'identifier les informations susceptibles de vous intéresser et d'optimiser les mesures à votre égard. Il se peut aussi que nous analysions l'utilisation d'une page Internet de Protekta consultée depuis un lien contenu dans un e-mail. Cette information nous sert à mesurer le succès d'une campagne.

Les newsletters peuvent être envoyées avec votre consentement ou, dans certains cas, en vertu d'un intérêt légitime. Dans chaque newsletter, un lien vous permet de vous désabonner de la newsletter ou de révoquer le consentement par lequel vous avez accepté de la recevoir.

5.4 5.4 Profilage et décisions individuelles automatisées

On entend par «profilage» le traitement automatisé de données personnelles visant à analyser ou à prédire certains aspects ou comportements personnels. Le profilage permet notamment de fournir aux clients un accompagnement et un conseil plus personnalisés ou de mieux adapter les offres à leurs besoins individuels. Le profilage peut être utilisé à des fins de marketing, dans le but d'adresser des publicités uniquement aux personnes susceptibles d'être intéressées.

On entend par «décision individuelle automatisée» une décision prise de manière totalement automatique, donc sans intervention humaine significative, susceptible d'avoir des effets juridiques négatifs ou d'autres effets néfastes similaires pour vous-même. Nous ne prenons généralement pas de décisions individuelles automatisées. Si nous sommes amenés à y recourir, nous vous en informons spécifiquement. Le cas échéant, vous avez la possibilité de faire contrôler manuellement cette décision par un membre du personnel de Protekta. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet au ch. 13.6.

6. Bases du traitement des données personnelles

Vos données personnelles ne peuvent être traitées que sur les bases suivantes:

- aux fins de l'établissement ou de l'exécution d'un contrat;
- pour autant qu'il existe une base légale;
- avec votre consentement ou celui d'une personne à qui vous avez donné procuration;
- en cas d'intérêt prépondérant ou légitime de Protekta à traiter ces données, en particulier pour réaliser les finalités décrites au ch. 5 et les objectifs qui en découlent, et mettre en œuvre des mesures appropriées.

7. Portail clients et application «Ma Mobilière»

Le portail clients et l'application «Ma Mobilière» vous offrent à tout moment une vue d'ensemble numérique de vos assurances. Vous pouvez notamment accéder à vos documents d'assurance, saisir une déclaration de sinistre, transmettre un changement d'adresse, contacter votre conseiller ou donner des procurations. En outre, le portail des consentements vous permet de gérer le traitement de vos données à des fins de marketing.

Ce portail clients et l'application sont exploités et administrés par Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Lors de l'utilisation du portail clients «Ma Mobilière», veuillez prendre connaissance de la déclaration de protection des données qui y figure. Pour que vos contrats conclus avec Protekta puissent être enregistrés dans le portail clients et l'application, vos données sont échangées avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA.

Les données liées à l'utilisation du portail clients sont traitées dans le cadre de l'exécution du contrat à des fins de marketing, d'analyse et d'optimisation du portail clients et de l'application, en vertu d'un intérêt légitime de Protekta.

8. Communications électroniques

Veillez noter que les communications électroniques (p. ex. par courrier électronique, SMS, messagerie ou sur les médias sociaux) ne sont généralement pas cryptées. Les données transmises peuvent donc être interceptées et manipulées par des tiers, ou se perdre. Protekta met en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour prévenir ce genre d'événements sur ses systèmes. Votre terminal (ordinateur, smartphone, etc.) ainsi que le service utilisé se trouvent toutefois en dehors du périmètre de sécurité contrôlé par Protekta. En tant qu'utilisateur d'Internet, il vous appartient de vous informer sur les dispositifs de sécurité nécessaires et de prendre les mesures qui s'imposent (protection antivirus à jour, etc.). Si vous ne communiquez pas avec Protekta à l'aide d'un moyen de communication sécurisé, vous devez avoir conscience des risques qui en découlent et en assumez les conséquences éventuelles. La responsabilité de Protekta est exclue à cet égard, dans la mesure autorisée par la loi.

9. Données de tiers

Les données personnelles traitées par Protekta sont principalement fournies par vous-même (p. ex. lors de la conclusion d'un contrat). Les données personnelles peuvent toutefois être complétées ou rapprochées avec des informations personnelles et non personnelles provenant de sources accessibles au public (p. ex. Internet), de services officiels, d'établissements financiers, de sociétés de renseignements économiques et commerciaux ou encore d'assureurs privés, maladie et sociaux. À certaines fins (p. ex. pour le règlement des sinistres), des données personnelles et d'autres informations peuvent également être collectées auprès d'autres parties prenantes et de leurs assureurs. Les données personnelles peuvent aussi être collectées auprès d'entreprises du Groupe Mobilière (compagnies d'assurance et de non-assurance), de sociétés de participation et de partenaires de coopération et rapprochées avec les données existantes, dans le respect des dispositions légales en vigueur. Cela englobe également les données relatives à l'utilisation de leurs sites Internet.

L'objectif est de vérifier l'exactitude des informations existantes pour garantir une qualité optimale des données, vérifier les propositions (p. ex. pour la clarification des risques), fournir des prestations contractuelles (p. ex. pour le traitement des sinistres), détecter et empêcher d'éventuels cas de fraude à l'assurance, optimiser les processus de manière générale ainsi qu'à des fins de marketing (ch. 5.2). À cet effet, les catégories de données personnelles mentionnées au ch. 4 ci-dessus peuvent être collectées.

Dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire que Protekta ou ses prestataires de services obtiennent l'accès à des données de tiers (p. ex. le médecin traitant, des thérapeutes, l'hôpital, les assurances sociales et maladie, les assureurs précédents, les coassureurs et les réassureurs, d'autres assureurs privés ou les autorités compétentes), notamment pour l'examen du risque réalisé dans le cadre de la conclusion du contrat, pour la vérification de la couverture d'assurance et pour le traitement des sinistres. Si nécessaire, ces tiers peuvent être déliés par les personnes concernées de leur obligation de garder le secret à l'égard de Protekta. En règle générale, vous libérez Protekta de son obligation de garder le secret dans le cadre du processus de traitement des sinistres ou de la conclusion du contrat. Cette libération est une condition préalable impérative à la fourniture des prestations contractuelles.

10. Destinataires des données

Par destinataire des données, nous entendons toute personne à laquelle des données personnelles sont transmises ou rendues accessibles. Il peut s'agir de prestataires de services chargés du traitement de données pour le compte de Protekta ou de tiers qui traitent des données personnelles à des fins propres ou communes.

10.1 Prestataires de services

Les prestataires de services (p. ex. fournisseurs de solutions informatiques) peuvent, dans certains cas, traiter des données personnelles pour le compte de Protekta. Ils ont l'obligation contractuelle de respecter la législation en vigueur sur la protection des données ainsi que le secret et la confidentialité des informations. Ils peuvent traiter les données uniquement à des fins prédéfinies, et non pour leurs propres besoins.

La transmission de données personnelles à des destinataires situés à l'étranger n'est possible que si ces derniers sont soumis à une législation sur la protection des données appropriée. Si des données sont transmises à un prestataire de services dans un pays où ce n'est pas le cas, le niveau approprié de protection des données est assuré par des garanties contractuelles. À titre exceptionnel, la transmission des données peut aussi avoir lieu sur la base de votre consentement. À cet effet, nous utilisons généralement les clauses contractuelles types émises ou reconnues par la Commission européenne et par le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) (vous trouverez des informations complémentaires et une copie de ces clauses sur <https://www.edoeb.admin.ch/fr/communication-de-donnees-a-letranger>), dès lors que le destinataire n'est pas déjà soumis à une réglementation légalement reconnue visant à garantir la protection des données et que nous ne pouvons pas nous fonder sur une clause d'exemption. Une exception peut s'appliquer en cas de procédure juridique à l'étranger, mais uniquement dans des cas d'intérêt public prépondérant, si l'exécution d'un contrat nécessite une telle communication, si vous avez donné votre consentement ou s'il s'agit de données que vous avez rendues généralement accessibles et au traitement desquelles vous ne vous êtes pas opposé. Protekta est en droit de faire appel à des prestataires de services en Europe ou venant d'autres pays, de sorte que les données personnelles peuvent être traitées dans le monde entier. Veuillez vous adresser à nous si vous souhaitez obtenir une copie des clauses contractuelles types mentionnées ci-dessus.

La transmission de données personnelles à des prestataires de services peut se faire en vertu d'un intérêt légitime, dans le cadre de l'établissement et/ou de l'exécution d'un contrat ou en application d'une base légale. Si nécessaire, nous vous demandons votre consentement.

10.2 Tiers

Les données personnelles peuvent être transmises à des tiers susceptibles de les utiliser pour leurs propres fins. Nous nous réservons le droit de divulguer les données ci-après. Dans la mesure où les données sont traitées conformément à la présente déclaration de protection des données, vous reconnaissez que ces communications ne sont pas soumises à une quelconque obligation de confidentialité.

Il s'agit des catégories suivantes de tiers en Suisse et à l'étranger:

- intermédiaires d'assurance et autres partenaires contractuels;
- institutions de prévoyance;
- experts tels que médecins ou avocats;
- sociétés de renseignements économiques et autres services d'information;
- assureurs précédents, coassureurs et réassureurs;
- assureurs sociaux, assureurs maladie et autres assureurs privés;
- autres personnes concernées par un incident (p. ex. en cas de sinistre);
- autorités, services officiels et tribunaux;
- Sociétés de leasing et établissements bancaires;
- autres parties impliquées dans des procédures judiciaires potentielles ou effectives.

En l'absence de bases légales particulières, la transmission de données personnelles à des tiers tels que des compagnies de non-assurance du Groupe Mobilière, des participations minoritaires ou des partenaires de coopération en vue d'une utilisation à leurs propres fins (p. ex. marketing, gestion de cas) s'effectue uniquement après notification et sous réserve de votre consentement. Il est question ici d'entreprises (disponibles à l'adresse mobiliere.ch/groupe) et de participations minoritaires du Groupe Mobilière ainsi que de leurs partenaires de coopération (vous trouverez la liste de ces sociétés à la page suivante: mobiliere.ch/participations).

10.3 Agences générales

Les agences générales de la Mobilière traitent des données personnelles lors de l'établissement et de l'exécution de contrats, y compris dans le cadre des activités de conseil et de suivi, des processus d'offre et de proposition d'assurance, ainsi que de l'examen du risque. Dans le cadre de ces activités, les agences générales assument, conjointement avec nous, la responsabilité du traitement des données personnelles correspondantes. Pour toute question relative à la loi sur la protection des données, par exemple concernant le ch. 13, veuillez vous adresser directement aux interlocuteurs mentionnés au ch. 2 afin d'assurer un traitement efficace de votre demande. Le traitement des données intervient dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance existant ou en vertu de notre intérêt légitime.

10.4 Mobi24 SA

Mobi24 SA, Bundesgasse 35, 3011 Berne (ci-après «Mobi24»), une entreprise du Groupe Mobilière, est le centre de contact du Groupe Mobilière joignable 24 heures sur 24. Il fournit également des prestations de centre de contact aux clients de Protekta.

Dans le cadre des prestations d'assistance, Mobi24 traite vos données sur tous les accès clients numériques proposés aux clients de Protekta (support clientèle numérique).

Afin de garantir une prestation de service hors pair, les communications téléphoniques avec Mobi24 SA sont enregistrées pour des raisons d'assurance qualité, de formation ou comme moyen de preuve. Les données relatives aux entretiens avec Mobi24 sont automatiquement supprimées au bout de six mois. En cas d'utilisation ultérieure des enregistrements (p. ex. pour des formations internes), votre numéro de téléphone, votre nom et votre prénom sont anonymisés.

Lors d'un appel à Mobi24, vos données personnelles sont traitées sur la base d'un contrat d'assurance existant ainsi que, dans certains cas, d'un intérêt légitime.

10.5 XpertCenter SA

XpertCenter SA, Monbijoustrasse 5, 3011 Berne (ci-après «XpertCenter»), une entreprise du Groupe Mobilière, est le centre de compétences de la Mobilière pour la fourniture de services dans le domaine du règlement des sinistres. XpertCenter traite vos données dans le cadre de la gestion de sinistres (traitement de cas d'assurance), principalement pour l'établissement d'expertises de véhicules.

XpertCenter est tenue de respecter la législation applicable en matière de protection des données et traite les données de Protekta exclusivement aux fins prescrites par celle-ci.

Le traitement des données intervient dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance existant ou répond à notre intérêt légitime.

10.6 Transmission de données à des fins de marketing

En tant que client, vous pouvez gérer vous-même la transmission future de vos données à des fins de marketing sur le portail des consentements (<https://secure.mobiliar.ch/b2c-useraccount/preference-center>) ou en vous adressant à votre agence générale.

Protekta peut transmettre vos données, conformément aux indications que vous avez fournies dans la proposition d'assurance ou sur le portail des consentements, aux destinataires suivants afin qu'ils les traitent à leurs propres fins de marketing:

- sociétés d'assurances du Groupe Mobilière (Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Protekta Assurance de protection juridique SA et SC, SwissCaution SA);
- autres sociétés du Groupe Mobilière (vous trouverez la liste de ces sociétés sur mobiliere.ch/groupe;
- de coopération du Groupe Mobilière (vous trouverez la liste de ces sociétés à la page suivante: mobiliere.ch/participations).

11. Durée de conservation

Protekta traite vos données personnelles aussi longtemps que la réalisation des finalités énoncées plus haut l'exige. Vos données sont ensuite supprimées ou anonymisées. Il est toutefois possible qu'elles continuent d'être traitées, par exemple en raison d'obligations légales de conservation ou pour la durée durant laquelle des prétentions peuvent être exercées contre Protekta. La durée de conservation des données personnelles dépend principalement des délais de prescription légaux, c'est-à-dire de la durée pendant laquelle des prétentions peuvent être exercées contre Protekta.

12. Sécurité des données

Protekta met en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger vos données personnelles contre les manipulations, la perte, la destruction ou l'accès par des personnes non autorisées. Ces mesures se fondent sur les normes internationales en vigueur. Elles sont régulièrement réexaminées et, si nécessaire, adaptées.

13. Droits des personnes concernées

Si vos données personnelles sont traitées par Protekta, vous pouvez, en application de la législation sur la protection des données, faire valoir en tout temps et gratuitement les droits énumérés ci-après. Veuillez noter que si vous nous adressez une demande en ce sens, nous conservons vos données personnelles pendant trois ans à des fins de preuve.

13.1 Droit d'accès

Vous avez le droit d'obtenir des renseignements sur le traitement de vos données personnelles par Protekta. Vous devez adresser pour cela une demande de renseignements écrite à l'adresse indiquée sous «Contact» (ch. 2). Afin que nous puissions traiter votre demande, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir une pièce d'identité (copie de votre carte d'identité ou de votre passeport) et de nous indiquer votre adresse pour l'envoi postal. Votre demande sera traitée dès la réception de ces informations. Si vous nous transmettez des données personnelles par e-mail, veuillez tenir compte du ch. 8. Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons par conséquent d'utiliser la voie postale.

13.2 Droit de rectification

Protekta met tout en œuvre pour que vos données soient aussi exactes et à jour que possible. Si nous enregistrons malgré tout des données personnelles erronées vous concernant, nous nous engageons à les corriger à votre demande.

13.3 Droit d'opposition

Vous avez le droit de vous opposer avec effet immédiat à tout traitement ultérieur de vos données à caractère personnel qui n'est pas indispensable à l'exécution du contrat, s'il ne résulte pas d'une obligation légale ou si aucun intérêt prépondérant ou légitime de Protekta ne le justifie.

Dans la mesure où le règlement général sur la protection des données (RGPD) s'applique, vous avez en outre le droit de vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel vous concernant, même lorsque ce traitement se fonde sur des intérêts légitimes au sens de l'art. 6, al. 1, let. f RGPD.

13.4 Droit à la suppression des données et à la limitation du traitement

Vous avez le droit de demander la limitation du traitement de vos données personnelles, ainsi que leur suppression.

13.5 Droit au transfert des données

Dans certains cas, vous avez le droit de demander que vos données personnelles vous soient transmises dans un format électronique courant ou de les faire transférer et/ou remettre à un autre responsable (p. ex. une autre entreprise d'assurance). Afin que nous puissions traiter votre demande, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir une pièce d'identité (copie de votre carte d'identité ou de votre passeport) et de nous indiquer votre adresse pour l'envoi postal. Votre demande sera traitée dès la réception de ces informations. Si vous nous transmettez des données personnelles par e-mail, veuillez tenir compte du ch. 8. Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons par conséquent d'utiliser la voie postale.

13.6 Autres droits

En cas de violation présumée de vos droits en matière de protection des données, vous pouvez vous adresser aux autorités de surveillance compétentes.

En Suisse, l'autorité de surveillance compétente est:

Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence
Feldeggweg 1
CH-3003 Berne

L'autorité de surveillance compétente dans la Principauté de Liechtenstein est:

Datenschutzstelle Fürstentum Liechtenstein
Kirchstrasse 8
Case Postale 684
FL-9490 Vaduz

Lorsque nous vous informons d'une décision individuelle automatisée (ch. 5.4), vous avez le droit de faire valoir votre point de vue et d'exiger que la décision soit réexaminée par une personne physique.

Vous avez également le droit de révoquer un consentement donné, dès lors que notre traitement repose sur votre consentement. La révocation d'un consentement donné ne s'applique qu'au traitement ultérieur des données, et uniquement si nous ne pouvons fonder un tel traitement sur aucune autre base juridique.

14. Réserve de modification

La présente déclaration de protection des données ne fait pas partie intégrante du contrat et peut être adaptée aux dispositions légales en vigueur ou aux exigences concrètes du traitement des données. Veuillez consulter la déclaration de protection des données en vigueur à l'adresse www.protekta.ch/dp-contracts ou demander la dernière version de cette déclaration à votre conseiller en assurances.

Actualisé pour la dernière fois le 1^{er} janvier 2026.